

Enquête sur la cinématographie nationale

Mars 2000

Résumé :

Ce rapport analyse la situation actuelle des secteurs cinématographiques nationaux grâce à une enquête mondiale réalisée en septembre 1999.

Il indique, pour les différentes catégories de pays, la capacité de production et les perspectives de participation au commerce international.

Une attention particulière est consacrée aux possibilités et aux moyens d'améliorer la diversité culturelle et le pluralisme grâce à l'industrie de l'image.

UNESCO

Secteur de la culture

**Division de la créativité, des industries
culturelles et du droit d'auteur**

Avec le concours de l'Institut de statistique de l'UNESCO

7, Place de Fontenoy

75352 PARIS 07 SP

tél. + 33 (0) 1 45 68 43 29

e-mail : ll.artigas@unesco.org

Table des matières

Introduction	3
Questions et réponses	
1. Questions internationales	4
2. Questions nationales	5
3. Financement: public ou privé	6
4. Questions professionnelles	8
5. Classement des pays par volume de production	9
6. Marchés cinématographiques	11
7. Types de médias selon les technologies	12
8. Festivals	13
9. Formation	13
Conclusions	
1. Production	15
2. Marché des films étrangers	17
3. Préserver la diversité cinématographique	18
Tableaux et graphiques	22
Sources	31
Questionnaire	32

Introduction

L'un des principaux objectifs du programme de l'UNESCO dans le domaine de la culture est la promotion des industries culturelles, c'est-à-dire prenant en considération les facteurs économiques qui sous-tendent la création artistique, notamment la production nationale et les échanges commerciaux internationaux dont dépend la diversité culturelle.

Les films et les produits audiovisuels en général sont des biens artistiques et industriels complexes et, par conséquent, coûteux. Ils représentent, et de loin, la principale composante des flux financiers internationaux des produits protégés par le droit d'auteur.

Cette enquête avait pour objectif d'en apprendre davantage sur deux éléments clés du monde du cinéma à l'heure actuelle : les capacités nationales de production et les échanges internationaux. Elle visait à une meilleure compréhension de la capacité de préserver le pluralisme culturel à une époque marquée par la mondialisation. Pour cela, un questionnaire a été envoyé aux 185 Etats membres de l'UNESCO par l'intermédiaire de leurs Commissions Nationales en août 1999, suivi par un rappel un mois plus tard. Une quarantaine d'associations nationales de cinéastes ont également été invitées à remplir ce questionnaire. **Ce rapport présente un résumé des réponses reçues, puis suggère comment préserver la diversité audiovisuelle. Des annexes présentant des tableaux et des graphiques ainsi qu'un exemplaire du questionnaire complètent ce rapport.**

Seuls 77 des pays interrogés disposent d'une documentation centralisée dans le domaine du cinéma ; **près de 50% d'entre eux, soit 39 pays, ont répondu.** Ces données figurent pages 9 et 10. Il a donc été nécessaire de se procurer des données supplémentaires auprès d'autres sources à l'UNESCO et aux Nations Unies. Cette information quantitative a ensuite été comparée à plusieurs indicateurs économiques et sociaux afin d'établir une grille pouvant fournir une typologie indicative des productions nationales.

Tous les commentaires ou données supplémentaires seront les bienvenus.

UNESCO

Secteur de la culture, Division de la créativité, des industries culturelles et du droit d'auteur

Avec le concours de l'Institut de statistique de l'UNESCO et des Commissions nationales pour l'UNESCO.

Mars 2000

Questions et réponses

1. Questions internationales

La première question concernait le cadre juridique des activités cinématographiques dans chaque pays, notamment l'adhésion aux traités internationaux relatifs au droit d'auteur et au commerce des biens culturels. Plus précisément :

Votre pays a-t-il ratifié des accords internationaux ou régionaux concernant le droit d'auteur et la libre circulation de biens culturels ? Par exemple :

- L'Accord de Florence pour l'importation d'objets à caractère éducatif, scientifique et culturel (1950 ; circulation des biens culturels)*
- La Convention universelle sur le droit d'auteur (Genève, 1952) révisée à Paris en 1971*
- La Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion (Rome, 1961)*
- La Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes (Genève, 1971)*
- La Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (1979)*
- Le Protocole de Nairobi (1976) à l'Accord de Florence*

La plupart des pays occidentaux et africains ont répondu positivement à ces questions, ce qui concorde avec la liste officielle des signataires, notamment pour l'Accord de Florence, qui facilite l'importation de biens culturels et auquel 94 pays sont parties. En revanche, la participation des pays asiatiques à ces conventions et ces accords reste faible.

Les correspondants ont également mentionné des traités régionaux intégrant les aspects commerciaux des biens et services culturels, comme l'ALENA pour les pays d'Amérique du Nord et le MERCOSUR pour le continent sud-américain. Les anciens pays satellites de l'Union soviétique citent toujours les traités signés dans le cadre du COMECON et plusieurs correspondants en Europe occidentale ont fait référence aux directives (obligatoires) de l'Union européenne.

Les pays suivants ont adhéré à tous les traités mentionnés ci-dessus : Bahreïn, Canada, France, Kenya, Luxembourg et République tchèque.

Le questionnaire ne mentionnait que les traités traditionnels. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a cependant proposé en 1996 deux nouveaux textes: le Traité sur les interprétations et exécutions de phonogrammes et le Traité sur le droit d'auteur, connus sous le nom de Traités Internet, qui sont en cours de ratification. Par ailleurs, après des débuts difficiles, les négociations commerciales du Millennium Round menées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC, autrefois GATT) porteront entre autres sur l'échange des biens culturels dans les années à venir. Sont en jeu des concepts comme l'existence même d'une cinématographie nationale et la juste protection des auteurs en harmonie avec le libre accès du public dont les gouvernements se sont engagés à assumer la responsabilité.

2. Questions nationales

Les questions suivantes portaient sur la législation et l'organisation nationales :

- Existe-t-il une organisation nationale spécifique visant la protection du droit d'auteur et des droits voisins applicables à l'œuvre ou aux auteurs d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles en général ?
- Existe-t-il une législation spécifique de protection de certaines catégories de public (par exemple, une loi de protection des mineurs) ?
- Existe-t-il une réglementation nationale pour combattre le piratage ?
- Existe-t-il un centre national de régulation de la cinématographie ?
- Existe-t-il une agence nationale ou un département ministériel de tutelle responsable de l'enregistrement officiel des œuvres cinématographiques et audiovisuelles (dépôt légal et/ou enregistrement des droits) ?
- Existe-t-il un centre national chargé de la conservation des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles ?

Sur un total de 102 pays producteurs de films, seule une soixantaine dispose d'un cadre juridique et/ou de structures officielles concernant ce secteur. Le nombre le plus faible de réponses positives concerne la protection du droit d'auteur et la conservation physique des œuvres audiovisuelles et cinématographiques.

L'enquête montre que c'est en Asie que les droits d'auteur sont le moins bien protégés. La Motion Picture Association of America (MPAA), qui représente les huit 'majors' américains, accuse chaque année un manque à gagner de 2,5 milliards de dollars en droits d'auteur pour le piratage de films, essentiellement dans les pays asiatiques, le Mexique et la Fédération de Russie.

Source: 'Intellectual Property Rights: The Film Industry Perspective', présentation de la MPAA devant le Comité des relations internationales de la Chambre des Représentants, Washington, mai 1998

Lorsqu'on ajoute les lois et décrets spécifiques adoptés dans chaque pays, on obtient la liste suivante, qui recense les pays dotés de la législation la plus abondante :

Afrique	Pays arabes	Asie/Pacifique	Europe	Amérique du Nord	Amérique latine
Bénin	Bahreïn	Malaisie	Autriche	Canada	Argentine
Mali			Belgique	Etats-Unis	Brésil
Kenya			Danemark		Equateur
			France		
			Hongrie		
			Italie		
			Portugal		
			Rép. tchèque		
			Suède		
			Suisse		

3. Financement : public ou privé

La question du rôle du financement cinématographique a été traitée dans le cadre d'une série de questions spécifiques:

- *Est-ce que l'Etat participe au préfinancement de la production ?*
- *Indiquer le financement moyen en pourcentage de cette participation officielle.*
- *Est-ce qu'il s'agit de subventions directes ?*
- *Ou à travers des fonds gérés par les professionnels du secteur ?*
- *S'agit-il d'une avance sur recettes ?*
- *Est-ce que des prélèvements sur billetterie alimentent directement un fonds d'aide à la production ?*
- *Existe-t-il des aides à la distribution nationale (tirage de copies, publicité) ?*
- *Existe-t-il des encouragements fiscaux aux investisseurs privés ?*
- *Existe-t-il d'autres sources courantes de financement pour la production cinématographique ?*
- *Est-ce que des capitaux privés participent au financement ?*
- *Existe-t-il des subventions spécifiques pour les jeunes cinéastes ?*
- *Existe-t-il un appui individuel aux scénaristes ?*
- *Existe-t-il des exemptions fiscales pour les producteurs, les laboratoires et les studios ?*
- *Des investissements étrangers participent-ils aux productions nationales ? Veuillez préciser l'origine.*
- *Quel est en moyenne le pourcentage d'un financement étranger dans une co-production internationale ?*
- *Est-ce que les sociétés de télévision, publiques ou privées, ont une obligation de participation financière à la production cinématographique ?*
- *S'agit-il d'un quota obligatoire prévu par le cahier des charges ?*
- *S'agit-il d'une avance sur l'achat de droits de retransmission ?*
- *S'agit-il exclusivement de l'extension d'une garantie financière ?*
- *Quel est le pourcentage moyen de la participation financière des compagnies de télévision à une production cinématographique ?*
- *Si l'Etat (par ministères ou agences intergouvernementales interposés, mais en excluant les chaînes publiques de télévision) participe au financement de productions nationales, tous supports cinématographiques ou vidéo confondus, pouvez-vous indiquer une estimation du nombre annuel de productions subventionnées et la valeur moyenne par contrat, en dollars des Etats-Unis ?*
- *Même question que ci-dessus, mais concernant spécifiquement les productions cinématographiques et audiovisuelles publiques (institutionnelles/gouvernementales).*

On dénote un clivage manifeste entre le monde industrialisé et les pays en développement pour ce qui est du financement de l'industrie cinématographique. Les grands pays producteurs tels que l'Inde, les Etats-Unis et Hong Kong SAR qui sont également les plus gros exportateurs, sont en même temps ceux dont le financement public est le plus faible. Le pourcentage du financement public varie fortement d'un pays à l'autre.

Pays où le financement public est le plus élevé			
Pays	Pourcentage du financement public	Chiffre d'affaires total du secteur en millions de dollars des Etats-Unis	Films produits en 1998
Autriche	90%	100	22
Azerbaïdjan	90%	0,5	3
Espagne	80%	23	45
Luxembourg	88%	41,2	1
Portugal	80%	60	14
<i>Pour référence :</i>			
France	23%*	798,3	183

*Somme du financement public et des contributions provenant des diffuseurs publics/privés

Ces chiffres contrastent fortement avec le plafond de 5% proposé par l'OMC. Le mécanisme de financement public le plus étendu recensé par le questionnaire est ce qu'on appelle les "prélèvements sur billetterie" qui constituent également la plus ancienne source de financement cinématographique. Seuls l'Europe et les Etats-Unis possèdent un système grâce auquel les jeunes cinéastes reçoivent un appui financier à la réalisation de leur première œuvre, ainsi que des fonds spécifiques réservés aux scénaristes.

La contribution des diffuseurs au financement a joué un rôle décisif dans la préservation et l'amélioration du volume de la production cinématographique nationale tout au long des années 1990. C'est particulièrement le cas des pays à production moyenne (de 20 à 199 productions annuelles), catégorie qui comprend l'Europe. Dans la plupart de ces pays, la participation financière des diffuseurs est obligatoire et varie de 15,7% en France à 75% en Italie. La participation des diffuseurs mexicains et argentins à la production cinématographique nationale est de 10%.

4. Questions professionnelles

Les questions suivantes s'efforçaient de quantifier la taille des secteurs cinématographiques nationaux et leur degré d'organisation.

- *Est-ce que les professionnels du secteur (cinéastes, réalisateurs, techniciens ou acteurs) disposent d'un statut juridique national particulier ?*
- *Existe-t-il des associations professionnelles (ou syndicales) nationales de cinéastes et/ou de techniciens de la cinématographie et de l'audiovisuel en général ?*
- *Combien de professionnels sont, globalement, employés par le secteur de l'audiovisuel ?*
- *Pouvez-vous indiquer le nombre approximatif de sociétés prestataires de services cinématographiques ou audiovisuels actives dans votre pays ? Pouvez-vous également indiquer le nombre total d'emplois techniques pour chaque sous-groupe ?*

Il semble avoir été difficile d'appréhender le concept de 'statut juridique pour les professionnels du secteur'. En fait, cette situation professionnelle est susceptible de dépendre davantage de l'adhésion à un organisme autonome, comme les syndicats et les organismes professionnels, que de l'appartenance à une catégorie définie juridiquement. On compte plus de 100 associations professionnelles aux Etats-Unis, entre 4 et 15 dans les pays européens et entre 1 et 3 dans les pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Ce n'est que dans de très rares pays de l'hémisphère sud à production faible que les professionnels ne sont pas encore bien organisés.

Seuls quelques correspondants ont répondu à la question concernant le nombre de sociétés de production cinématographique, ce qui rend toute conclusion hasardeuse. Cependant, dans les pays où ces données sont disponibles, il semble que le nombre de studios de télévision et de vidéo spécialisés soit bien supérieur au nombre de sociétés cinématographiques et à celui des prestataires de services spécialisés. Par conséquent, le rapport entre les professionnels du secteur de l'audiovisuel – essentiellement la télévision – et ceux du secteur du cinéma est de 7 sur 3 et il varie peu d'un continent à l'autre ou entre les pays à production élevée et ceux à production faible. Le nombre de professionnels intervenant dans la production et la distribution cinématographiques va de 0,6% de la population totale en France (soit 34 000 personnes) à 0,1% (10 000 personnes) dans un pays à production moyenne tel que le Portugal et à 0,2% (198 personnes) dans un pays à production faible comme le Mali. Aux Etats-Unis, en comparaison, 3,5 millions de personnes sont employées dans ce qui est appelé là-bas le 'core copyright business'.

5. Classement des pays par volume de production

L'indicateur le plus significatif de cette enquête était le nombre de films produits annuellement dans chaque pays.

- Veuillez indiquer le nombre approximatif de productions réalisées dans votre pays en mentionnant l'année de référence.
- Veuillez indiquer le chiffre d'affaire total annuel en dollars des Etats-Unis, des productions réalisées dans votre pays.
- Nationalité d'origine des participants étrangers.

On peut distinguer trois groupes distincts de pays selon l'importance du potentiel de production nationale. Ces groupes concordent avec les autres indicateurs sociaux et culturels. Ils pourraient être divisés plus finement en fonction des caractéristiques de production communes et de l'origine géographique. Dans le tableau suivant, les pays sont partagés en trois grands groupes (production élevée, moyenne et faible) et classés dans l'ordre décroissant du nombre total de films produits.

Un astérisque après le nombre de films indique que cette donnée provient directement du questionnaire. Ces chiffres sont des moyennes annuelles sur la période 1988-1999.

I. Pays à production élevée : plus de 200 films par an (5 pays)

Inde	839
Chine + Hong Kong SAR	469
Philippines	456
Etats-Unis	385
Japon	238

II. Pays à production moyenne : de 20 à 199 films par an (25 pays)

Thaïlande	194*	Sri Lanka	58
France	183*	Argentine	47*
Italie	99*	Féd. de Russie	46*
Brésil	86*	Espagne	45*
Myanmar	85*	RPD de Corée	37
Royaume-Uni	78	Suède	30*
Bangladesh	77	Grèce	25
Egypte	72	Singapour	25
Pakistan	64	Canada	24*
Allemagne	63	Autriche	22*
Rép. de Corée	63	Nigeria	20
Turquie	63	Pologne	20*
Rép. islamique d'Iran	62		

III. Pays à production faible : de 1 à 19 films par an (72 pays)

Australie	18	Ukraine	6	Côte d'Ivoire	2
Irlande	17	Burkina Faso	5	Lettonie	2*
Pays-Bas	16	Géorgie	5	Jamahiriya	
Vietnam	16	Liban	5	arabe libyenne	2
Danemark	15*	Bolivie	4	ex-Rép. youg. de	
Rép. tchèque	14*	Equateur	4*	Macédoine	2
Indonésie	14	Guyana	4	Sierra Leone	2
Israël	14	Maroc	4	Slovénie	2
Portugal	14*	Namibie	4	Rép. arabe syrienne	2
Suisse	13*	Nouvelle-Zélande	4	Tunisie	2
Hongrie	12*	Slovaquie	4	Angola	1
Malaisie	12*	Venezuela	4	Chili	1
Norvège	12*	Afghanistan	3*	Chypre	1
Albanie	11	Arménie	3	Ethiopie	1
Bulgarie	11	Azerbaïdjan	3	Ghana	1
Kazakhstan	10*	Colombie	3	Guinée	1
Mexique	10*	Croatie	3	Iraq	1
Ouzbékistan	10	Estonie	3	Luxembourg	1*
Roumanie	9	Guatemala	3	Maurice	1
Finlande	8	Lituanie	3	Pérou	1
Yougoslavie	8	Mali	3*	Soudan	1
Belgique	7*	Algérie	2	Tadjikistan	1
Islande	7	Bélarus	2	République-Unie de	
Cuba	6	Cameroun	2	Tanzanie	1*
Rép. de Moldova	6	Costa Rica	2	Uruguay	1

Neuf pays non-producteurs ont également répondu au questionnaire : les Bahamas, le Bahreïn, le Bénin, le Cambodge, le Kenya, la Namibie, le Nicaragua, le Rwanda et le Tchad.

6. Marchés cinématographiques

La taille du marché cinématographique national est définie par les questions suivantes :

- *Prière d'indiquer le nombre de productions cinématographiques, vidéographiques ou d'images numériques étrangères, importées au cours de l'année de référence, destinées à être projetées en salle, distribuées par des vidéothèques ('videoshops') ou distribuées par la télévision (publique ou privée).*
- *Combien de compagnies nationales ou étrangères de diffusion opèrent dans votre pays ?*
- *Quel est le nombre de salles de projection cinématographique, 'videoshops' ou chaînes de télévisions nationales (publiques ou privées) émettant par ondes hertziennes (par opposition aux programmations retransmises par câble ou satellite) ?*
- *Quelle est la capacité totale potentielle (nombre de sièges) des salles de projection ?*
- *Pouvez-vous indiquer le nombre total annuel d'entrées en salle de projection (cinéma et vidéo confondus) sur l'ensemble du pays, le revenu brut (recettes de billetterie) et le prix moyen d'une entrée ?*
- *Peut-on signaler une tendance globale quant au nombre de spectateurs dans les salles de cinéma ?*

La taille du marché national détermine la capacité locale de production. Il existe également un lien direct entre le volume des exportations cinématographiques et le marché national. Dans les pays à production élevée ou moyenne, ces marchés nationaux dépendent essentiellement du nombre d'habitants et de la concentration urbaine. Dans les pays en développement à production très faible, ils sont directement liés au nombre de films importés.

Les indicateurs tels que le nombre de salles de cinéma, d'écrans, de sièges, la fréquentation annuelle et le volume des recettes cinématographiques concordent non seulement entre eux mais aussi avec un ensemble d'indicateurs socioculturels et économiques tels que l'indicateur du développement humain des Nations Unies (IDH), le produit national brut (PNB), le nombre de livres publiés, la fréquentation scolaire (dans le primaire) et le taux d'analphabétisme. Cela est particulièrement manifeste dans les pays à production faible.

Dans les pays à production moyenne, les recettes de billetterie atteignent 600 millions de dollars pour 100 millions de spectateurs. Dans les pays à production faible, ces chiffres sont de 2,3 millions de dollars pour 1 million de spectateurs.

On note une disparité entre la façon dont les correspondants perçoivent l'évolution de la fréquentation et les données collectées régulièrement par les organismes spécialisés. Cette disparité est probablement imputable à des différences dans l'analyse des fluctuations annuelles ou à la prise en compte de laps de temps plus importants. Il serait sans doute plus pertinent d'étudier la différence entre le nombre de spectateurs pour les films nationaux et ceux pour les productions étrangères.

7. Types de médias selon les technologies

Le rôle joué par les nouvelles technologies dans la création de nouveaux canaux de distribution et dans l'accroissement du nombre de spectateurs a été évalué en fonction des questions suivantes :

- *Est-ce que votre pays a une ou plusieurs chaînes de télévision émettant à partir du territoire national ? Combien ? Parmi elles, combien sont publiques, privées, nationales, régionales et locales ?*
- *Quels genres de productions nationales sont diffusées par ces compagnies (publiques ou privées) de télévision ?*
- *Combien d'heures annuelles de retransmission de films comptent l'ensemble des chaînes de télévision et quel pourcentage du total de la programmation représentent les productions suivantes ?*
- *Est-ce que les films étrangers, retransmis par la télévision, diffusés en salle ou en cassettes vidéo, sont généralement sous-titrés ou sont-ils plutôt doublés ?*
- *Pouvez-vous mentionner le nombre de magnétoscopes détenus par les ménages ?*
- *Pouvez-vous mentionner le nombre de ménages connectés à des antennes paraboliques ?*
- *Quel est le nombre de foyers connectés au câble (télévision) ?*

Rares sont les correspondants qui ont répondu à ces questions. Il leur a semblé difficile de le faire de façon conséquente dans la mesure où les secteurs de la télévision et du cinéma dans la plupart des pays dépendent de divers organismes publics ou ministères. Très peu de questionnaires donnaient des informations sur ces deux secteurs à la fois.

Compte tenu de la convergence entre la cinématographie et les technologies audiovisuelles (télévision, vidéo, images numériques) et les conséquences sur la diminution des coûts de production et l'accroissement du nombre de spectateurs, des études supplémentaires sur le rôle de la télévision et de la vidéo en tant que médias cinématographiques seront nécessaires.

Pour les Etats-Unis, 60% des recettes cinématographiques proviennent des marchés étrangers.

Fait surprenant, le choix de sous-titrer ou de doubler les films importés ne semble pas dépendre d'un quelconque indicateur social, linguistique, géographique ou culturel. Un tel indicateur pouvant être très important pour analyser les contraintes en matière de distribution des films, toute suggestion de nos lecteurs sur ce point sera la bienvenue.

8. Festivals

Cet ensemble de questions visait à évaluer le rôle joué par les festivals.

- Pouvez-vous indiquer le nom et la spécialisation des principaux festivals nationaux ou locaux ?
- Veuillez indiquer le nombre de films nationaux présentés à des festivals étrangers au cours de ces 5 dernières années ?
- Pouvez-vous indiquer à quels festivals étrangers ont participé ces productions nationales ?

Il semble que la quasi-totalité des pays – même ceux qui n’ont pas de production nationale – organisent un ou plusieurs festivals. Avec près d’un millier de festivals à travers le monde, on constate que ce phénomène est passé en très peu de temps d’une manifestation purement professionnelle à un événement culturel populaire bénéficiant d’une large couverture dans les médias et exerçant un impact sur le public. En ce qui concerne la troisième question, les réponses citaient de manière répétée les trois festivals les plus importants et les plus connus : Cannes, suivi de Berlin et de Venise. Les autres festivals cités sont ceux de Montréal, Saint-Sébastien, La Havane, Carthage et Ouagadougou (FESPACO).

9. Formation

La formation joue un rôle décisif dans la promotion de la cinématographie nationale.

- Existe-t-il dans les programmes scolaires des cours d’initiation au cinéma ?
- Existe-t-il une ou plusieurs écoles professionnelles supérieures de cinéma, de télévision ou d’arts visuels ?
- Veuillez indiquer le nombre total d’étudiants en cinématographie ou en audiovisuel dans votre pays.
- Veuillez indiquer le nombre d’étudiants nationaux suivant une formation cinématographique ou audiovisuelle à l’étranger.

Les réponses ne laissent apparaître aucune différence entre les pays industrialisés et les pays en développement, ou entre les pays à production élevée et ceux à production faible : il semble que seuls quelques rares pays aient introduit des cours de cinéma dans leurs programmes scolaires malgré l’accélération de l’impact des matériels audiovisuels, non seulement sur les processus éducatifs mais aussi sur les spectateurs.

Il existe plus de cent écoles supérieures de cinéma à travers le monde, sans compter les centres universitaires spécialisés et les écoles de journalisme : environ 80 sont regroupées en Amérique du Nord et 25 en Europe ; l’Asie en compte 13, l’Afrique (y compris l’Afrique du Nord) 7 et l’Amérique latine 5. Peu de correspondants ont été en mesure de répondre à la question concernant le nombre de leurs compatriotes qui suivent des cours spécialisés chez eux ou à l’étranger.

Il est clair que créer et soutenir des écoles de cinéma dépasse les capacités financières ou même les priorités de certains pays de l’hémisphère sud. Diverses tentatives de coopération régionale entre les gouvernements africains ont échoué lors de la récession des années 1980. C’est pourquoi les cinéastes africains, plutôt que de construire des écoles coûteuses offrant un programme scolaire complet, préfèrent organiser régulièrement des ateliers régionaux où sont enseignés des sujets spécifiques tels que la prise de vue, l’éclairage ou le montage, film et

son. Un apprentissage complémentaire permettant de se tenir au courant de techniques en évolution rapide devrait avoir lieu dans les écoles occidentales réputées.

Source: 'Cinéma africain, un nouveau départ'. Rapport à la Commission Européenne, DG VIII, octobre 1995.

Conclusions

Dans le cadre de cette étude, les termes de "film" et de "long métrage" sont utilisés de façon indifférente pour désigner une production cinématographique d'une durée de 90 à plus de 120 minutes (de 1 000 à 3 000 mètres de long) et tournée en 35 ou 16 mm. Pour mesurer les principales données relatives aux films sortis ces dix dernières années, on s'est efforcé d'utiliser un indicateur plus stable afin d'éviter ainsi les fluctuations qui surviennent d'une année sur l'autre. Par conséquent, ces moyennes peuvent ne pas refléter les redressements nationaux récents ou les baisses en termes de nombre de films sortis, comme c'est le cas pour le Sénégal ou le Mexique.

1. Production. Une première comparaison avec les données des années 1980 indique une tendance mondiale à la baisse pour le nombre de films sortis, bien que le nombre de téléspectateurs et de spectateurs dans les salles ait enregistré une hausse continue au cours de la même période. Outre les tendances économiques, on peut identifier d'autres facteurs déterminants pour l'évolution de ce secteur. Ainsi, le rôle nouveau joué par les sociétés de diffusion comme co-financiers, producteurs et distributeurs à la fois a été décisif pour l'industrie cinématographique. Les progrès technologiques réalisés dans le domaine de l'imagerie numérique et vidéo ont également bouleversé l'organisation, voire la composition de la communauté professionnelle. Alors que 60 professions intervenaient autrefois dans le processus de production, elles seront bientôt plus de 100 à participer aux productions multi-médias.

L'enquête a permis de dégager trois catégories de pays classés en fonction du nombre de films produits en moyenne chaque année, lesquelles peuvent être subdivisées en trois groupes :

Premier groupe :

1. L'Australie, le Canada, le Royaume-Uni et les Etats-Unis produisent à eux quatre 500 films et forment un marché anglophone homogène et structuré. Il s'agit traditionnellement de la catégorie qui reçoit le volume le plus faible de fonds publics par rapport au volume de production.
2. Le second groupe comprend tous les pays d'Europe occidentale, avec 450 films de langues et cultures diverses. Il s'agit de la catégorie qui reçoit le volume le plus élevé de fonds publics.
3. Quatre pays asiatiques représentent les plus gros producteurs mondiaux : l'Inde (839), les Philippines (456), Hong Kong SAR (349) et le Japon (238).

Deuxième groupe :

Il existe une seconde catégorie, intermédiaire, qui regroupe 25 pays à production moyenne, de 20 à 199 films. Ces pays ont comme point commun des fluctuations très marquées du nombre de leurs productions annuelles. Ces fluctuations peuvent refléter l'instabilité de l'industrie technique, comme en Egypte et au Mexique, pays où les chiffres ont subi de très fortes variations au cours des dix dernières années. Ces pays peuvent être regroupés géographiquement comme suit :

1. Asie : Thaïlande (194), Chine à l'exception de Hong Kong SAR (120), Pakistan (64) et République de Corée (63). La principale corrélation sociale entre ces pays est leur forte densité de population.
2. Amérique latine : Brésil (86), Argentine (47) et Mexique (20 en moyenne, mais 10 en 1998).
3. Europe de l'Est, Etats arabes et scandinaves où plusieurs pays produisent entre 10 et 20 films par an en moyenne.

Troisième groupe :

Cette dernière catégorie rassemble une cinquantaine de pays dont la production est sporadique – c'est-à-dire très faible –, répartis de façon égale sur les cinq continents. Elle regroupe les pays possédant les taux de population les plus élevés ou les plus bas et les PNB les plus élevés ou les plus bas. Cette relation apparaît plus clairement entre les nations pauvres et très densément peuplées et les pays les plus riches et les moins peuplés. Très souvent, ces pays n'ont jamais possédé de secteur cinématographique structuré. Une telle situation n'exclut pas que les autorités puissent porter un intérêt légitime au lancement, à la réorganisation ou au maintien d'un secteur audiovisuel national.

2. Marché des films étrangers. Les Etats-Unis et l'Europe viennent également en tête des plus gros importateurs de longs métrages. En 1997, 53 millions de Nord-Américains ont vu des films européens en salle, tandis que 388 millions d'Européens ont vu 480 films hollywoodiens. La différence entre les importations et les exportations entre les deux régions est favorable aux Etats-Unis d'un tiers, ce qui représente un revenu annuel net de 5,6 milliards de dollars. Le Canada vient ensuite avec 220 films étrangers projetés, bien que le pays ne produise que 24 titres par an. Le classement des principaux pays exportateurs de films est quasiment identique à celui des pays producteurs, y compris dans les pays asiatiques. L'Inde se classe en première position avec une production à l'exportation d'environ 60% à destination des marchés de l'Afrique de l'Est, avec un pic de 62% à destination de la République-Unie de Tanzanie.

Proportionnellement, les pays africains sont les plus gros importateurs de productions américaines par rapport aux autres sources de films étrangers. Ils sont essentiellement divisés en deux grandes sous-régions linguistiques distinctes. Les pays africains anglophones reçoivent annuellement environ 70% de films américains contre 15% de productions françaises et européennes. Les pays africains francophones, quant à eux, importent la même proportion de productions européennes et américaines (40%). Le Maroc fait exception avec 46% de films hollywoodiens en moyenne contre 20% de films indiens et seulement 8,5% de films français. Il semble que si certains pays industrialisés du Nord investissent dans les économies en développement par le biais de leurs programmes de coopération internationale, d'autres pays donateurs privilégient l'exportation de valeurs et de produits culturels.

En Amérique latine, le déséquilibre est plus flagrant puisque les productions européennes ne dépassent pas 10%, par exemple au Chili et au Costa Rica où les films hollywoodiens représentent 95% du marché intérieur. Les marchés européens et asiatiques ont précédé cette tendance dans les années 1960. Sur ces deux marchés, le nombre moyen de films américains importés continue à augmenter et varie aujourd'hui de 50% en Suède à 97% à Chypre. La République islamique d'Iran fait cependant exception avec seulement 7% de productions américaines sur le marché des importations. L'Iran produit 62 longs métrages par an et il est dans l'ensemble l'importateur le plus équilibré, puisqu'il se procure des films étrangers auprès d'une gamme diversifiée de sources culturelles et linguistiques.

Dans la catégorie des pays à production moyenne, les studios de Hong Kong et de Taïwan enregistrent des ventes importantes à l'extérieur du continent asiatique, en particulier en Afrique et en Amérique du Sud. La même remarque s'applique aux productions japonaises, qui sont de plus en plus projetées en Europe (23) et dans les Amériques (96). D'autres pays, tels que la Fédération de Russie, la France, l'Allemagne et l'Italie, sont en train de prendre pied en Asie et en Afrique. Le Royaume-Uni est probablement le pays qui enregistre les plus grosses ventes à l'étranger pour ses films.

Cependant, ces chiffres ne reflètent pas d'autres phénomènes extérieurs qui exercent un impact important sur le commerce international des films, comme les quotas nationaux de protection, la censure gouvernementale, les plans d'aide publique de grande envergure visant à encourager les productions nationales et la pratique du dumping à grande échelle dans les marchés émergents.

3. Préserver la diversité cinématographique. Il semble que deux conditions soient nécessaires pour préserver la diversité des images et, par là même, une offre culturelle pluraliste : tout d'abord, et comme condition nécessaire, la capacité des gouvernements à co-financer les productions cinématographiques locales et à en soutenir la qualité et la quantité. La deuxième grande condition est la capacité d'échanger ces productions locales sur les marchés internationaux.

Les données collectées lors de l'enquête permettent de dégager trois grandes catégories de pays en fonction de leur capacité de production au cours des dernières années. Elles montrent qu'il y a un lien constant entre cet indicateur central unique et les indicateurs généraux. Les pays à production élevée et moyenne sont également de gros exportateurs et importateurs. Leur commerce est aussi proportionnel au volume de leur marché national mais il est moins directement lié à leur poids économique.

Une corrélation plus importante apparaît aussi bien entre les niveaux juridiques et organisationnels des secteurs cinématographiques (indicateur = 0,88) qu'entre le nombre de subventions publiques accordées aux producteurs, aux réalisateurs et aux distributeurs (indicateur = 0,61).

Il semblerait qu'en dessous d'un certain niveau social et économique, la production cinématographique soit inexistante. Avec un PNB inférieur à 1 200 dollars des Etats-Unis et/ou un indicateur du développement humain des Nations Unies (IDH) de 0,600, 88 pays sur un total de 185 n'ont jamais eu de production cinématographique. Cela signifie-t-il que 465 millions de personnes dans le monde ne seront jamais en mesure de voir leur propre image reflétée sur un écran ?

Néanmoins, l'évolution rapide des méthodes de production (vidéo et images numériques) abaissent déjà fortement les coûts de production technique, permettant ainsi aux pays non producteurs de développer un secteur audiovisuel autonome adapté à leurs politiques culturelles et aux capacités de leurs marchés. Aujourd'hui, il est facile de transférer les images d'un support de stockage à un autre au cours du processus de production ou de distribution. C'est le cas en Afrique et en Asie, où plusieurs gouvernements ont encouragé les propriétaires de cinémas à aménager leurs salles en installant des écrans vidéo.

Pour développer et préserver la capacité nationale de production, un soutien financier public et une protection juridique des auteurs mais aussi des programmes de formation professionnelle sont indispensables. La mise en place d'une structure aussi vaste nécessite une coopération étroite entre l'Etat et la communauté professionnelle. Une coopération régionale gouvernementale sur les centres de formation et les industries techniques semble inévitable dans la majorité des pays, même ceux dont la production est moyenne et sujette à fluctuation.

Quant aux quelques pays dotés de la capacité de production la plus importante et qui dépendent essentiellement des forces du marché, le choix des réalisateurs, voire des sujets des films, dépend fortement de la rentabilité prévue des capitaux investis. Apporter un appui financier aux jeunes auteurs, aux réalisateurs, aux scénaristes et aux producteurs indépendants permettra d'accroître le nombre de films de qualité. L'impact des interventions financières publiques dans le secteur du cinéma pouvant être soigneusement ciblé, une gamme d'incitations financières adaptées (et temporaires) pourrait produire des résultats rapides sans perturber ces marchés fragiles.

A l'heure actuelle, seuls 80 des 102 pays producteurs disposent d'un financement public. Cela signifie que les pays dotés d'organismes régulateurs ont mis en place une législation de base spécifique et des mécanismes de financement du cinéma sans lesquels aucune industrie cinématographique nationale ne peut se développer.

Ainsi, quand la volonté politique et les conditions économiques régionales ou nationales existent, la mise en place d'une politique cinématographique publique peut être considérée comme nécessaire pour contrebalancer un nombre excessif de films importés, susceptibles de désagréger le tissu social et de saper la souveraineté et l'identité culturelle d'un pays.

En dernière analyse, il est difficile de cerner au moyen des seules statistiques la capacité des gouvernements à promouvoir les industries culturelles. La corrélation entre le taux de fréquentation de l'école primaire et le nombre de longs métrages produits dans le pays est assez faible (indicateur de corrélation = 0,10). Elle est plus élevée entre le nombre de films sortis et le nombre de livres publiés (corrélation = 0,46). Cependant, certains pays africains sortent le même nombre de films que de livres et cela, au moins, indique un réel engagement politique en faveur d'un secteur audiovisuel national. L'une des raisons pourrait en être que le financement de projets cinématographiques dans les pays africains provient souvent de fonds de coopération publics ou privés occidentaux.

Quant aux marchés nationaux, le facteur qui indique le mieux leurs potentialités est représenté par le nombre de spectateurs et le nombre de cinémas. Ces chiffres sont directement liés à la taille de la population et surtout à la concentration urbaine. La corrélation varie de 0,73 à 0,78. Cependant, quand on examine les marchés nationaux dans les pays à production moyenne, ces chiffres semblent être liés plus directement au nombre de films importés plutôt qu'au nombre de films produits dans le pays.

Une remarque supplémentaire sur le commerce des films est qu'au-delà des statistiques, une étude supplémentaire est nécessaire sur l'attraction du 'star system', la publicité et les techniques marchandes associées pour les productions internationales. A Hollywood, ces activités de soutien représentent jusqu'à 50% du budget d'un film.

Un autre domaine reste à explorer : le financement public des secteurs audiovisuel et cinématographique vise à accroître le nombre de films nationaux mais, pour préserver la diversité, la question n'est pas seulement de stimuler l'offre ; la demande des consommateurs en matière d'éducation doit également être prise en compte. Il devient aujourd'hui urgent d'éduquer les écoliers par le biais des programmes scolaires et de sensibiliser le grand public par différents types de médias. Apprendre aux individus à 'lire' les images pourrait bien être le moyen d'accroître leur intérêt pour les productions audiovisuelles de qualité.

Avec une moyenne aussi faible que 42 productions locales, l'Afrique importe plus de 2 811 films par an. Dans les pays arabes, les cinémas projettent dix fois plus de films étrangers que de films nationaux. En revanche, l'Asie n'importe qu'un peu plus d'un tiers des films projetés dans ses salles. L'Europe, qui produit moins de 500 films par an, reste le plus gros importateur avec 6 000 titres.

85% des films projetés dans le monde proviennent d'Hollywood. Les droits d'auteur sur les biens et services culturels génèrent entre 30 et 40 milliards de dollars chaque année. Cependant, le déséquilibre du commerce international des films est quelque peu compensé par des échanges régionaux plus équilibrés. Certaines études leur donnent le nom de "marchés

transfrontaliers". Il semble que plusieurs pays à production moyenne tirent profit d'un marché périphérique traditionnel défini par la proximité géographique ou par une identité culturelle et linguistique commune.

Ce schéma géographique est manifeste en Asie où les pays exportateurs tels que l'Inde, le Japon et Hong Kong peuvent occuper plus d'un tiers des marchés voisins. Par exemple, les films indiens représentent 35% des longs métrages projetés au Bangladesh tandis que Hong Kong produit 38% des films montrés au Pakistan. Grâce à de fortes incitations 'communautaires', les films européens occupent 20% de la plupart des marchés nationaux de l'Union européenne, sauf au Royaume-Uni où l'importation des films tournés dans les langues de l'Europe continentale ne représente que 3%.

Quant à l'homogénéité linguistique, l'exemple le plus frappant reste le marché de langue anglaise qui représente près de deux milliards d'individus, soit 11,5% de la population mondiale. Il est suivi des films hindoustanis, qui en représentent 8% et des productions françaises, avec un potentiel de 2,5% de la population mondiale.

Malgré leurs potentialités, d'autres grandes langues ne sont pas reflétées de manière égale dans les statistiques sur le commerce des films. C'est le cas du russe, du chinois, de l'arabe, du portugais et de l'espagnol, langues parlées par près de 40% de la population mondiale.

En 1994, à l'issue de l'Uruguay Round et à la signature de l'accord de Marrakech, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a succédé au General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) crée en 1947. Ce qu'on a appelé 'l'exception culturelle' – une règle non écrite par laquelle les Etats se réservent le droit de maintenir en dehors de l'accord certains biens comme les produits cinématographiques et audiovisuels – a été rendue possible lors des négociations finales de Marrakech. La question était à l'ordre du jour de la conférence ministérielle de Seattle en novembre 1999, mais elle n'a jamais été examinée. Malgré l'échec de Seattle, le commerce des biens et des services culturels restera sans nul doute à l'ordre du jour de l'OMC.

Les associations professionnelles ont pour vocation de défendre le rôle crucial que jouent leurs gouvernements dans la protection du pluralisme artistique par le biais de la promotion de leurs productions cinématographiques nationales et du commerce international. Il est clair que les biens culturels ne sont pas une simple marchandise. Les gouvernements doivent assumer la responsabilité de protéger et de soutenir un secteur audiovisuel sain et, lorsque c'est possible, une industrie cinématographique spécifique par la législation et le financement public.

Suite aux évolutions de la politique commerciale internationale mentionnées ci-dessus, plusieurs associations de cinéastes coopèrent d'ores et déjà étroitement à l'élaboration de propositions communes pour la reconnaissance du rôle culturel et artistique spécifique des produits audiovisuels.

On espère que cette enquête sera une contribution aux recherches futures sur le rôle culturel de l'industrie de l'image. Aujourd'hui, il s'agit du secteur économique dont la croissance est la plus rapide et les prévisions officielles pour l'an 2005 indiquent pour certains pays une augmentation de 100% de l'emploi dans ce secteur par rapport aux années 1990.

Le déséquilibre des flux culturels nécessite un juste équilibrage entre la protection du droit

d'auteur et l'intérêt général du public. L'enjeu est la reconnaissance d'un secteur public garantissant l'accès libre à l'information et le droit à la protection de l'expression culturelle et artistique: tous deux reconnus par l'Article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Tableaux et graphiques

1. Forces et faiblesses de chaque catégorie de pays

Bien que les analystes ne prévoient pas de croissance dans le secteur de la cinématographie (par opposition à l'ensemble du secteur de l'audiovisuel) en raison de la concurrence des technologies numériques et de la saturation du marché, il y a toujours place pour des films de qualité.

Pays à production élevée, plus de 200 films

Favorable

- De vastes marchés intérieurs et l'augmentation de la fréquentation permettent la rentabilité de l'investissement et l'existence d'un secteur cinématographique fortement structuré, notamment pour l'industrie technique et le commerce.

Moins favorable

- La concurrence sur le marché pourrait ralentir ou interrompre la réalisation de films à caractère culturel ou artistique.

Potentiel

- Mesures fiscales spécifiques pour inciter les cinéastes indépendants et les distributeurs spécialisés à réaliser davantage de films.

Pays à production moyenne, de 20 à 199 films

Favorable

- Un soutien public de nature juridique et financière garantit l'existence d'une infrastructure nationale et de marchés qui peuvent conduire à la reconnaissance d'un secteur public permettant un accès public libre à des films de qualité.

Moins favorable

- Le protectionnisme national légal fait obstacle au libre commerce cinématographique international.

Potentiel

- De nouveaux cadres juridiques internationaux devraient permettre des échanges meilleurs et mieux équilibrés à l'avenir et accroître ainsi les capacités nationales de production.

Pays à production faible et nulle

Favorable

- La créativité ne souffre pas d'une forte concurrence technique et organisationnelle ou de contraintes financières. Le financement, bien que très limité, ne recherche pas un rendement immédiat.

Moins favorable

- La petite taille des marchés intérieurs explique le manque structurel d'investissements dans l'industrie technique et le financement cinématographique, ce qui limite le nombre de productions nationales. Des pratiques commerciales internationales inéquitables peuvent également réduire la production nationale.

Potentialités

- Comme cela a été le cas pour les technologies de la communication et de l'informatique, les technologies numériques créent de nouvelles possibilités de production moins coûteuses, multipliant ainsi les capacités de distribution.

2. Typologies des pays définies par la production cinématographique annuelle : principaux indicateurs

	Production élevée : plus de 200 films	Production moyenne : 20-199 films	Production faible : 1-19 films	Pays à production nulle
No. d'habitants	515 513 000	57 805 000	22 876 000	5 588 200
Pourcentage vivant en ville*	84,9	82,5	70,4	68,8
IDH¹*	0,807	0,786	0,717	0,581
PNB (en \$US)*	10 922	9 957	7 038	3 726
Cinémas*	9 793	1 537	702	433
Spectateurs*	(388 000 000 USA)	49 185 458	14 081 399	8 907 800
Postes de télé*	151 780 000	15 165 040	2 725 000	291 000
Télespectateurs*	---	28 336 883	6 975 143	1 067 500

* Moyenne des principaux indicateurs par pays.

¹ Indicateur du développement humain des Nations Unies.

3. Evolution de la production nationale dans trois pays représentatifs des pays à production élevée, moyenne et faible (1988-1999). La production de ces trois pays est la moyenne sur la décennie.

Pays	1975	1985	1995	1998
Etats-Unis	156	264	385	458
Egypte	47	103	72	48
Cuba	1	10	6	5

4. Evolution du nombre de films importés dans les mêmes pays et aux mêmes périodes qu'en (3).

Pays	1975	1985	1995	1998
Etats-Unis	---	182	141	477
Egypte	323	243	220	---
Cuba	124	125	55	---

5. Evolution du nombre moyen de films vus par habitant, dans les mêmes pays et aux mêmes périodes que ci-dessus.

Pays	1975	1985	1995	1998
Etats-Unis	5,7	4,4	4,6	---
Egypte	1,7	1,2 *	0,2	---
Cuba	3,6	7,6	2,2	---

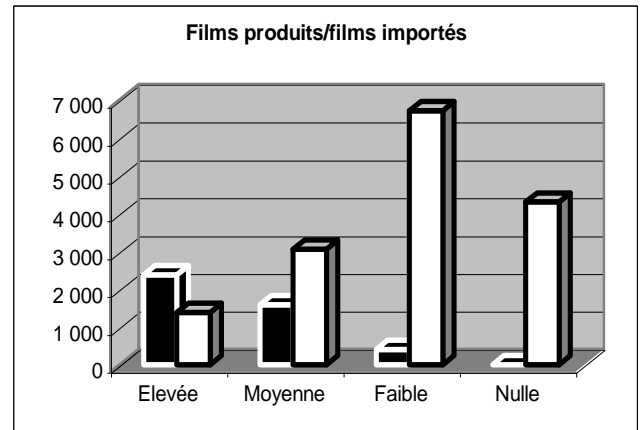
* = estimation

6. Rapport entre les films produits localement et les films importés, pays à production élevée, moyenne et faible

Rapport entre les films produits et importés

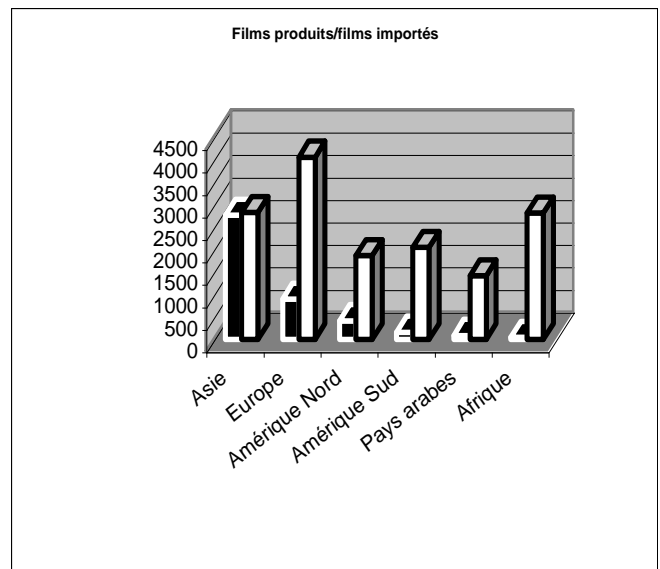
Pays à production élevée, moyenne, faible et nulle

Pays	Films produits	Films importés
Elevée	2 387	1 390
Moyenne	1 588	3 055
Faible	408	6 723
Nulle	0	4 307



Rapport entre les films produits et importés

Région	Films produits	Films importés
Asie	2769	2829
Europe	894	4059
Amérique Nord	419	1865
Amérique Sud	162	2046
Pays arabes	90	1418
Afrique	46	2811



7. Indicateurs sociaux et culturels, production cinématographique et importations cinématographiques, tous pays inclus.

- | | |
|--|--|
| 1. Nom du pays | 7. Pourcentage d'élèves dans les écoles primaires |
| 2. Langue véhiculaire ou langue internat. de communication | 8. Taux d'alphabétisation |
| 3. Région : région statutaire de l'UNESCO | 9. IDH, indicateur du développement humain |
| 4. PNB : produit national brut | 10. Nombre de livres publiés annuellement |
| 5. Nombre d'habitants (000) | 11. Films produits dans le pays (moyenne annuelle 1988-98) |
| 6. Concentration de la population urbaine | 12. Films étrangers importés (1995) |

1. Nom du pays	2. Lang. véhic.	3. Rég.	4. PNB	5. Habit. (000)	6. Urban. %	7. Ecoles %	8. Alphab. %	9. IDH	10. Livres	11. FilmPro Moyen. 88-99	12. Films Imp. 95
Afghanistan	Ang	ASI		139	20,4	62,2			0	3	--
Afrique du Sud	Ang/Né	AFR	4.291	42392	51,1	81,4	81	0,716	4574	--	--
Albanie	Alb	EUR	2.788	3401	37,5	85	59	0,667	0	11	--
Algérie	Ar	ARB	5.442	28784	60	59,3	66	0,737	323	2	--
Allemagne	All	EUR	19.675	81922	86,8	99	81	0,924	70643	63	226
Andorre	Fr	EUR	1.19	71	62,5	99			57	0	--
Angola	Por	AFR	1.6	11185	33	42,5	31	0,335	14	1	--
Antigua	Ang	ALA	8.977	66	35,1	96	76	0,892	0	0	--
Antilles néerl.	Ang	ALA	0.1	195						0	--
Arabie saoudite	Ang	ARB	9.338	558	79,3	61,8	56	0,774	28	0	
Argentine	Esp	ALA	8.937	35219	88,4	96	77	0,884	9065	47	--
Arménie	Ru	ASI	1.737	3638	69	70,8	98,8	0,651	224	3	28
Aruba	Née	ALA	0.1							0	--
Australie	Ang	ASI	19.285	14569	84,7	78,1	99	0,931	10835	18	239
Autriche	All	EUR	14.324	8106	55,6	97,1	90	0,932	7987	22	219
Azerbaïdjan	Ru	ASI	1.67	7954	56,1	96,3	72	0,636	374	3	5
Bahamas	Ang	ALA	15.875		89	98,1	75	0,894	15	0	--
Bahreïn	Ang	ARA	15.321	570	90,8	84,4	85	0,87	78	0	--
Bangladesh	Ang	ASI	1.331	120100	18,8	37,3	39	0,368	0	77	--
Barbade	Ang	ALA	11.051	261	48,3	97,3	76,3	0,907	77	0	19
Bélarus	Ru	EUR	4.713	10348	72	97,9	80	0,806	3345	2	73
Belgique	Fr/Née	EUR	20.985	10159	97,1	99	86	0,932	13913	7	477
Belize	Ang	ALA	5.59	219	46,6	70	68	0,806	70	0	124
Bénin	Fr	AFR	1.696	5563	42,5	35,5	35	0,368	84	0	219
Bhoutan	Ang	ASI	1.289	1812	5,3	41,1	31	0,338	0	0	--
Bolivie	Esp	ALA	2.598	7593	58,4	82,5	66	0,589	447	4	149
Bosnie	SC	EUR	0.1	3628	49,9				1008	0	--
Botswana	Ang	AFR	5.367	5563	32	68,7	71	0,673	158	0	--
Brésil	Por	ALA	5.362	161087	78,6	82,7	72	0,783	21574	86	--
Brunéi	Ang	ASI	30.447	300	59,2		70	0,882	45	0	--
Bulgarie	Ru	EUR	4.533	110912	71,3	93	66	0,78	5925	11	200
Burkina Faso	Fr	AFR	0.796	10780	29,1	18,7	20	0,796	4	5	197
Burundi	Fr	AFR	0.698	6221	7,7	34,6	31	0,247	54	0	50
Cambodge	Fr	ASI	1.084	10274	21,3	35	58	0,384	0	0	268
Cameroun	Fr	AFR	2.12	13560	45,8	62,1	46	0,468	22	2	--
Canada	Ang	AMN	21.495	29680	76,7	99		0,96	22208	24	220
Cap Vert	Por	AFR	1.862	396	56,3	69,9	64	0,547	10	0	108
Chili	Esp	ALA	9.129	14421	86,2	95	72	0,891	1820	1	220

1. Nom du pays	2. Lang. véhic.	3. Rég.	4. PNB	5. Habit. (000)	6. Urban. %	7. Ecoles %	8. Alphab. %	9. IDH	10. Livres	11. FilmPro Moyen. 88-99	12. Films Imp. 95
Chine	Ch	ASI	2.604	1E+06	31,1	80,9	58	0,626	1E+05	469	185
Chypre	Ang	ASI	13.701	756	54,6	6	96,59	0,907	1040	1	347
Colombie	Esp	ALA	6.107	36444	73,2	91,1	70	0,848	1481	3	--
Comores	Ang	ALA	1.366	632	28,3	56,7	39	0,412	0	0	393
Congo	Fr	AFR	2.41	2668	59,9	73,9	56	0,5	0	0	--
Costa Rica	Esp	ALA	5.919	3500	50,2	94,7	68	0,889	963	2	49
Côte d'Ivoire	Fr	AFR	1.668	14992	45,3	21,9	52,3	0,422	--	2	152
Jamaïque	Ang	ALA	3.816	2491	56,1	84,4	65	0,736	71	0	--
Croatie	SC	EUR	3.96	4501	65,3	97	67	0,76	2671	3	--
Cuba	Esp	ALA	3	11018	76,5	95,4	63	0,723	932	6	55
Danemark	Da	EUR	21.341	5237	85,3	99	99	0,927	11973	15	225
Djibouti	Fr	ARB	1.27	617	83,2	45	20	0,319	0	0	--
Dominique	Ang	ALA	6.118	70	41	94	77	0,873	77	0	--
Egypte	Ang	ARB	3.846	63721	45	50,5	69	0,614	3108	72	220
El Salvador	Esp	ALA	2.417	5796	45,3	70,9	55	0,592	15	0	124
Em. arabes unis	Ang	ARB	16	2260	93,8	78,6	82	0,866	293	0	
Equateur	Esp	ALA	4.626	11699	59,1	89,6	72	0,775	11	4	510
Erythrée	Ang	AFR	0.96	3280	17,7	25	24	0,269	106	0	--
Espagne	Esp	EUR	14.324	39674	76,7	97,1	90	0,934	44261	45	500
Estonie	Ru	EUR	4.294	1471	73,3	99	72	0,776	2291	3	80
Etats-Unis	Ang	AMN	26.397	216000	76,4	99	90	0,942	51863	385	477
Ethiopie	Ang	AFR	0.427	58243	13,6	48,2	34,5	0,427	240	1	65
Féd. de Russie	Ru	EUR	4.370	147000	--	87	--	0,747	36237	46	118
Rwanda	Ang	AFR	0.352	5397	7,7	59,2	37	0,187	207		203
Fidji	Ang	ASI	5.763		41	91,3	79	0,863		0	--
Finlande	Fin	EUR	17.417	5154	63,5	99	97	0,94	12539	8	137
France	Fr	EUR	20.51	58333	72,8	99	90	0,946	45331	183	384
Gabon	Fr	AFR	3.759	1106	50,9	62,6	60	0,562	0	0	--
Gambie	Ang	AFR	0.939	1141	26,1	37,2	34	0,281	21	0	171
Géorgie	Ru	ASI	1.585	5442	59	94,9	69	0,637	314	5	--
Ghana	Ang	AFR	1.96	17832	36,8	63,4	44	0,468	28	1	36
Grèce	Gr	EUR	11.265	10490	65,7	96,7	82	0,923	4066	25	160
Grenade	Ang	ALA	5.137	90		98	78	0,843	337	0	--
Guatemala	Esp	ALA	3.208	10928	41,9	55,7	46	0,572	0	3	182
Guinée	Ang	AFR	1.103	7518	30,4	34,8	24	0,271	0	1	0
<i>Guinée équat.</i>	<i>Esp</i>	<i>AFR</i>	<i>1.673</i>	<i>7518</i>	<i>43,5</i>	<i>77,8</i>	<i>64</i>	<i>0,462</i>		<i>0</i>	<i>89</i>
<i>Guinée équat.</i>	<i>Esp</i>	<i>AFR</i>	<i>0.1</i>	<i>7518</i>						<i>0</i>	<i>--</i>
Guinée-Bissau	Por	AFR	0.793	1091	22,6	53,9	29	0,291	0	0	0
Guyana	Ang	ALA	2.729	838	37,2	97,9	67	0,649	46	4	--
Haïti	Fr	ALA	0.896	7259	32,1	44,1	29	0,338	271	0	--
Honduras	Esp	ALA	2.05	5816	48,5	72	60	0,575	22	0	--
Hongrie	Ru	EUR	6.437	10049	65,2		99	0,857	10108	12	203
Iles Cook	Ang	ALA	0.1							0	--
Iles Marshall	Ang	ASI	0.1							0	--
Iles Salomon	Ang	ASI	0.1	391	17,7	62	47	0,556	0	0	---
Iles Vierges Br	Ang	ALA	0.1	19						0	--
Inde	Ang	ASI	1.348	944850	27	51,2	56	0,446	11460	839	141
Indonésie	Ang	ASI	3.74	200453	35	83,2	62	0,668	6303	14	150
Iraq	Ira	ARB	3.159	20607	79,5	56,8	53	0,531	0	1	277
Irlande	Ang	EUR	16.601	3554	57,6	99	88	0,929	2679	17	33
Islande	Isl	EUR	23.576	271	91,8	99		0,942	1429	7	235
Israël	Isr	ASI	16.023	5664	91,6	95	75	0,913	4608	14	--

1. Nom du pays	2. Lang. véhic.	3. Rég.	4. PNB	5. Habit. (000)	6. Urban. %	7. Ecoles %	8. Alphab. %	9. IDH	10. Livres	11. FilmPro Moyen. 88-99	12 Films Imp. 95
Italie	It	EUR	19.363	57226	66,3	98,1	73	0,921	32673	99	150
Jam. ar. libyen.	Ar	ARB	6.125	5593	86,8	75	91	0,801	115	2	--
Japon	Ja	ASI	21.581	125351	77,7	99	78	0,94	35496	238	592
Jordanie	Ar	ARB	4.187	5581	72,6	85,5	66	0,73	500	--	--
Kazakhstan	Ru	ASI	3.284	16820	60,4	97,5	73	0,709	1148	10	--
Kenya	Ang	AFR	1.404	27799	28,5	77	55	0,463	239	0	--
Kirghizistan	Ru	ASI	1.93	4469	38,5	97	73	0,635		0	--
Kiribati	Ang	ASI	0.1		35,7					0	126
Lesotho	Ang	AFR	1.109	2078	23,8	70,5	56	0,457	0	0	118
Lettonie	Ru	EUR	5.708	2424	73,3		78	0,711	1677	2	247
Liban	Ar	ARB	0.1	3084	87,9					5	148
Libéria	Ang	AFR	0.1	2245	47,3	61,7	27,6		0	0	--
Lituanie	Ru	EUR	3.3032	3728	72,8	99	67	0,762	2885	3	174
Luxembourg	Fr	EUR	34.155	412	89	99	58	0,899	681	1	218
Macao	Ch	ASI	0.1		98,8					0	--
Macédoine	You	EUR	3.965	2174	60,3		94	0,748	672	2	352
Madagascar	Fr	AFR	0.694	15393	27,3	45,8	33	0,35	114	0	--
Malaisie	Ang	ASI	8.685	20581	54,4	83	62	0,832	4050	12	220
Malawi	Ang	AFR	0.694	9845	13,7	55,8	67	0,32	243	0	218
Maldives	Ang	ASI	2.2	263	34,6	93	71	0,611	0	0	--
Mali	Fr	AFR	0.543	11134	27,8	29,3	17	0,229	6	3	--
Malte	Ang	EUR	13.009	369	89,6	86	76	0,887	417	0	--
Maroc	Fr	ARB	3.681	27021	49,4	42,1	46	0,566	354	4	394
Maurice	Ang	AFR	13.172	1129	40,7	82,4	61	0,831	84	1	--
Mauritanie	Fr	ARB	1.593	2333		36,9	36		0	0	--
Mexique	Esp	AMN	7.384	92718	75,8	89,2	66	0,853	2608	10	288
Monaco	Fr	EUR	0.1		100				41	0	--
Mongolie	Mo	ASI	3.766	2515	60	82,2	52	0,661		3	--
Mozambique	Por	AFR	0.986	17796	43,4	39,5	25	0,281	66	0	121
Myanmar	Ma	ASI	1.051	45922	27,4	82,7	48	0,475	300	85	0
Namibie	Ang	AFR	4.027	1575	38,8	40	84	0,57	193	4	96
Népal	Ang	ASI	1.084	22021	14,2	35	58	0,348	0	0	--
Nicaragua	Esp	ALA	1.58	4238	62,8	65,3	62	0,53	41	0	--
Niger	Fr	AFR	0.787	9466	23,8	13,1	15	0,206	5	0	346
Nigéria	Ang	AFR	1.351	115020	40	55,6	50	0,393	1562	20	43
Norvège	Ang	EUR	21.346	4348	73,3	99	92	0,943	6846	12	109
Nouv. Zélande	Ang	ASI	16.851	3602	84,4	99	94	0,937		4	--
Oman	Ang	ARB	10.018	2302	13,6	35	60	0,718	24	0	--
Ouganda	Ang	AFR	1.37	20256	12,8		61,1	0,328	314	0	171
Ouzbékistan	Ru	ASI	2.23	23209	42	97,2	73	0,662	1340	10	0
Pakistan	Ang	ASI	2.154	139973	35,1	37,1	38	0,445	124	64	134
Panama	Esp	ALA	6.104	2677	55,9	90,5	70	0,864	22	0	--
Pap.-Nouv.-Guin	Ang	ASI	2.821	4400	16,3	71,2	38	0,525		0	--
Paraguay	Ang	ALA	3.531	4957	54,8	91,9	62	0,706	152	0	--
Pays-Bas	Née	EUR	19.238	15575	89,1	99	91	0,94	34067	16	44
Pérou	Esp	ALA	3.645	23944	72,2	88,3	81	0,717	1993	1	--
Philippines	Ang	ASI	2.681	69283	53,6	94,4	78	0,672	1233	456	235
Pologne	Ru	EUR	5.002	38601	65,1	99	79	0,834	10874	20	86
Portugal	Por	EUR	12.326	9808	36	89,6	81	0,89	6667	14	195
Qatar	Ang	ARB	18.403	558	92,8	78,9	73	0,84	371	0	
RDP Lao	Ang	ASI	2.484	5035	22,3	55,8	50	0,459	64	0	101
Rép. ar. syrien.	Ang	ARB	5.397	14574	53,8	69,8	64	0,755	40	2	370

1. Nom du pays	2. Lang. véhic.	3. Rég.	4. PNB	5. Habit. (000)	6. Urban. %	7. Ecoles %	8. Alphab. %	9. IDH	10. Livres	11. FilmPro Moyen. 88-99	12 Films Imp. 95
Rép. de Corée	Cor	ASI	10.656	43314	81,6	97,9	82	0,89	34204	63	--
Rép. dm. Congo	Fr	AFR	0.429	46812	29,3	76,4	38	0,381	64	0	--
Rép. dominicaine	Esp	ALA	3.933	7961	65,4	81,5	68	0,718	2219	0	173
Rép. Moldova	Ru	EUR	1.576	4444	52,6	98,9	67	0,612	797	6	--
Rép. tchèque	Tch	EUR	9.201	5347	65,5	99	70	0,882	9309	14	153
Roumanie	Ru	EUR	4.037	22655	55,8	96,9	62	0,748	4074	9	85
Royaume Uni	Ang	EUR	18.62	58144	89,6	99	86	0,931	95015	78	278
RPD de Corée	Cor	ASI	3.965	22466	61,5	95	75	0,765		37	177
Sainte-Lucie	Ang	ALA	6.182	140	50,4	82	74	0,838	63	0	--
Saint-Kitts	Ang	ALA	9.436			90	78	0,853		0	--
Saint-Marin	It	EUR	0.1	30	89,8				0	0	66
Saint-Vincent	Ang	ALA	5.65	110	48,4	82	78	0,836	0	0	--
Samoa	Ang	ASI	2.726	166	21,3	98	74	0,684		0	122
Sao Tomé	Por	AFR	1.704	8532	49,2	67	57	0,534		0	71
Sénégal	Fr	AFR	1.596	8532	42,8	32,1	31	0,326	0	0	
Seychelles	Fr	AFR	7.891	80	70,8	88	61	0,845	0	0	
Sierra Leone	Ang	AFR	0.643	4297	40,6	30,3	28	0,176	0	2	271
Singapour	Ang	ASI	20.987	3384	100	91	72	0,9		25	43
Slovaquie	Ru	EUR	6.389	5347	59,3	99	72	0,873	3481	4	0
Slovénie	All	EUR	10.404	1924	64,5	96	74	0,886	2906	2	51
Somalie	Ang	ARB	0.1	9822	23,9	27	10,3		0	--	--
Soudan	Ang	ARB	1.084	27291	26,6	44,8	31	0,333	138	1	70
Sri Lanka	Ang	ASI	3.277	18100	22,5	90,1	66	0,711		58	--
Suède	Ang	EUR	18.54	8819	83,1	99	82	0,937	13882	30	--
Suisse	All/Fr/It	EUR	24.967	7224	61,1	99	76	0,93	15378	13	--
Suriname	Née	ALA	4.711	432	51	92,7	71	0,792	0	0	164
Swaziland	Ang	AFR	2.821	881	34,1	75,2	72	0,582	0	0	--
Tadjikistan	Ru	ASI	1.976	5935	31,9	3,3	79	0,58	231	1	145
Tanzanie	Ang	AFR	0.1	30799	25,1	66,8	34	0,357	172	1	160
Tchad	Fr	AFR	0.7	6516	21,6	47	25	0,288	0	0	--
Thaïlande	Ang	ASI	7.104	5935	20,5	93,5	55	0,833	7626	194	219
Togo	Fr	ALA	1.109	4201	31,8	50,4	50	0,365	0		
Tonga	Ang	ASI	0.1	99	42,3						
Trinité-et-Tobag.	Ang	ALA	9.124	1297	67,8	97,9	67	0,88	26		
Tunisie	Fr	ARB	5.319	9156	57,6	65,2	67	0,748	539	2	--
Turquie	Tu	ASI	5.193	61797	70,9	17,7	81,6	0,772	4473	63	--
Ukraine	Ru	EUR	2.718	51608	70,9	98,8	76	0,689	5002	6	39
Uruguay	Esp	ALA	6.752	3204	90,5	97,1	75	0,883	1143	1	25
Vanuatu	Ang	ASI	2.276	174	19,3	64	52	0,547		0	
Venezuela	Esp	ALA	8.12	22311	93,2	91	68	0,861	3660	4	
Vietnam	Ang	ASI	1.208	75181	21	93	55	0,557	5581	16	179
Yémen	Ang	ARB	0.805	15678	34,5	41,1	52	0,361	0	0	44
Yougoslavie	Ru	EUR	0.1	10294	64,5	92,7	65		2799	8	131
Zambie	Ang	AFR	0.962	8275	45,1	76,6	48	0,369	454	0	
Zimbabwe	Ang	AFR	2.196	11439	32,8	84,7	68	0,513	232	0	215

Sources

Nations Unies, PNUD, New York

Tiré de L'Etat du Monde, Annuaire économique géopolitique mondial 1999
La Découverte & Syros, Paris 1999, ISBN; 2-7071-3080-X

UNESCO, Paris :

Rapport mondial sur la communication et l'information 1999-2000, ISBN ; 92-3-103611-4

Rapport mondial sur la culture, 1998, ISBN ; 92-3-203490-5

Annuaire statistique 1999, ISBN ; 92-3-003562-9

Statistical Issues, Review on Culture and Communication, 1992-1996

Conseil de l'Europe et Laboratoire européen de l'audiovisuel, Strasbourg

Annuaire statistique 1999, ISBN ; 92-871-3885-0

OMC

Groupe de travail sur les services, documents préparatoires au troisième cycle des négociations, conférence de Seattle, 1998-1999

Allocution de Mme Bonnie J.K. Richardson, Vice-présidente de la Motion Picture Association of America (MPAA), devant le Comité des relations internationales, Congrès des Etats-Unis d'Amérique, 21 mai 1998

Cinéma et Marché, Laurent Creton, Armand Colin Ed., 1997, Paris, ISBN ; 2-200-01769-3

Le Cinéma, entre l'Art et l'Argent, P-J Benghozi, L'Harmattan, 1989, Paris, ISBN ; 2-7384-0137-6

La Vingt-septième Image, René Bonnell, 1989, Ed. Gallimard-FEMIS, 1989, Paris ISBN ; 2-07-074524-4

The Movie Business Book, Simon & Schuster, 1983, New York, ISBN ; 0-671-75095-X

(ix) Questionnaire

First part. **Legal basis**

1.1 Is there a national policy for cinema or audiovisual industries in your country backed by a legal framework ?

(NA)

YES NO

Name _____
year _____

Enforcement

1.2 Has your country ratified international or regional agreements concerning copyright protection and free circulation of cultural goods ?

YES ..NO (NA)

For instance ;
year

Enforcement

- The Berne Convention for the Protection of Literary and artistic Works (1979)

YES NO (NA)

- Universal Copyright Convention (Geneva, 1952), revised in Paris, 1971

YES NO (NA)

- International Convention for the Protection of Performers, Producers of Phonograms and Broadcasting Organizations (Rome, 1961)

YES NO (NA)

- Convention for the Protection of Producers of Phonograms against Unauthorized Duplication of their Phonograms (Geneva, 1971)

YES NO (NA)

- The Florence Agreement on the Importation of Educational, Scientific and Cultural Materials (1950)

YES NO (NA)

- The Nairobi Protocol (1976) to the Florence Agreement

YES NO (NA)

- Others, particularly regional agreements :

1.3. Does a specific national legislation exist aimed at the protection of copyright applicable to the works of authors of cinematographic and audiovisual goods ?

YES NO (NA)

Title _____

Enforcement year _____

1.4 Is there a specific law for the protection of certain sections of the public (e.g. a law protecting young persons?)

YES NO (NA)

Indicate its aim:

Title _____

Enforcement year _____

1.5 Is there a national law against piracy ?

YES NO (NA)

Title _____

Date of enforcement _____

Official organizations

2.1 Is there a national cinematography (regulating) centre ? YES NO (NA)

Name _____ Function _____

2.2 Is there a national or government agency for official registration of films or audiovisual materials (e.g. registration of copyrights) ? YES NO (NA)

Name _____ Year of creation _____

2.3. Is there a national body for the conservation of film and audiovisual materials ? (e.g. national archives or film library) YES NO (NA)

Name _____ Address _____

Inducements

3.1 Does the government contribute to financing film productions ? YES NO (NA)

3.2 Please indicate the average percentage ceiling of such governmental financial participation ? _____ %

3.3 Is this participation regarded as a direct government grant ? YES NO (NA)

3.4 Are the funds managed by professionals themselves ? YES NO (NA)

3.5.1 Are they considered advances on ticketing revenues ? YES NO (NA)

3.5.2 Do ticket taxes directly feed a special production fund ? YES NO (NA)

3.6 Are there direct grants for film distribution (e.g. to finance copying or advertising campaigns) ? YES NO (NA)

3.7 Is there a tax-reduction scheme to encourage film investors ? YES NO (NA)

Financing

4.1 Are there other regular financing sources for film production ? YES NO (NA)

4.1.1 Is there private sector funding for films ? YES NO (NA)

4.1.2 Are there particular grants for young filmmakers ? YES NO (NA)

4.1.3 Are there individual grants for script-writing ? YES NO (NA)

4.2 Is there tax exemption for production companies, labs or studios ? YES NO (NA)

Other kinds of financing

4.3.1 Does any film-funding come from abroad ? YES NO (NA)

4.3.2. Specify the sources Bilateral international co-operation YES NO (NA)

Multilateral co-operation YES NO (NA)

Other official foreign investments YES NO (NA)

4.3.3 What is the average percentage of foreign financing in an international film co-production.? (*National production or co-production here indicates a professional project with local financing, a national producer and processed in the country. An international production, on the other hand, is a project in which at least one participant or process comes from abroad*) _____ % (NA)

4.4. Are the public or privately owned television companies compelled to contribute in film financing ? YES NO (NA)

4.4.1 Is this contribution a mandatory fixed share /quota to support the film industry ? YES NO (NA)

4.4.2 Is it an advance on broadcasting rights ? YES NO (NA)

4.4.3 Is it a kind of financial guarantee ? YES NO (NA)

4.5 What is the average percentage of broadcasting's financial contribution to film production ? YES NO (NA)

4.6 If the government (through ministerial departments, official agencies, but excluding public broadcasters) finances film production or audiovisual materials, please give an estimate of the number of productions receiving grants and the average share for each production in US.\$ for the following categories per year.

		NUMBER	AMOUNT US.\$
4.6.1 Institutional productions	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/> (NA) <input type="checkbox"/>		_____
_____ \$			
4.6.2 Educational productions	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/> (NA) <input type="checkbox"/>		_____
_____ \$			
4.6.3 Cultural productions	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/> (NA) <input type="checkbox"/>		_____
_____ \$			
4.6.4 Feature film productions	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/> (NA) <input type="checkbox"/>		_____
_____ \$			

4.7 The same question as in 4.6, but specifically concerning public (institutional/ governmental) information film and audiovisual productions in the following categories:

		NUMBER	AMOUNT US.\$
4.7.1 Public health	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/> (NA) <input type="checkbox"/>	_____	_____ \$
4.7.2 School television	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/> (NA) <input type="checkbox"/>	_____	_____ \$
4.7.3 Literacy campaigns	YES <input type="checkbox"/> NO <input type="checkbox"/> (NA) <input type="checkbox"/>	_____	_____ \$

Part two. **Professional organizations**

5.1 Do filmmakers, directors and/or technicians benefit from a national legal status? YES NO (NA)

Which ? Please indicate

Title _____ Since _____
 Title _____ Since _____
 Title _____ Since _____

5.2 Do national professional associations exist for filmmakers and other cinema-related professionals ? YES NO (NA) Which ? Please indicate

Name _____ Address _____
 Name _____ Address _____
 Name _____ Address _____

5.3 Please enclose a recent list of national professional associations.

The production cycle

This part of the questionnaire mainly concerns audiovisual production such as cinema, video or digital imagery (such as CD-rom or DVD)

6.1 How many professionals are involved in the audiovisual sector (including all kinds of image support and related industries) Please indicate the corresponding percentage for the following sub-sectors.

Total number of professionals employed in the audiovisual sector	Percentage, cinema	Percentage, television	Percentage, video	
_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	(NA)

6.2 Please indicate the approximate number of companies offering services to the cinema and audiovisual sector in your country for each sub-group below. Please also give the approximate number of employees for each sub-group.

Film shooting (hiring equipment, camera, sound recording, lighting...)

Number of:

6.2.1 Cinematographic service companies _____ Total number of employees _____
6.2.2 Video or digital imagery companies _____ Total number of employees _____

Processing, editing, image & sound (studios)

6.3 Please indicate the approximate number of companies providing cinematographic services

6.3.1 Number of cinematographic laboratories _____ Number of employees _____
6.3.2 Video studios, Number _____ Number of employees _____

6.4 Please indicate the total annual number of productions made in your country, mentioning the year referred year to. These productions might comprise feature films, television productions or artistic creations and educational tools.

Year _____ Number of film features _____ Videos _____ CD-rom/DVD _____

6.5 Please indicate the total turnover in US.\$ for all productions made in your country. (National production or co-production here indicates a professional project with local financing, a professional project with local financing, a national producer and processed in the country. An international production, on the other hand, is a project in which at least one participant or process comes from abroad).

6.5.1 Year _____ Total costs for national productions in US \$ _____
 Total costs for international co-productions in US \$ _____

6.5.2 What countries do the foreign participants, producers or investors represent ?
 (Please start with the most important and continue in decreasing order)

1 _____ 2 _____ 3 _____

Distribution

7.1 Please indicate the number of feature films, videos or digital productions annually imported to be shown in film theatres, distributed through 'video-shops' or broadcast by (public or privately-owned) television channels.

Reference year _____ Number of foreign productions _____

Countries of origin, in decreasing order 1 _____ 2 _____ 3 _____

7.2.1 How many national or foreign film distributors operate in your country? What is the number of film theatres, national (public or private-owned) television broadcasters, (earth stations - as opposed to satellite programmes) which operate in your country ?

Number of national distributors _____ Number of foreign distributors _____

Reference year _____ Number of film theatres (Cinemas) _____
 Number of video theatres _____
 Number of 'video-shops' _____

7.2.2 Please indicate the total film theatre (seat) capacity ? _____

7.2.3 What is the potential viewing' audience for television ? _____

7.3.1 Please indicate the total number of entries (ticket sales) in theatres (both cinema and video) for the entire country ? Please also specify the total income from entrance ticket as well as the average price for one entry ticket ?

Year _____ Audience number _____ Income in \$ _____ Average ticket price in US \$ _____

7.3.2 Is it possible to mention a global trend for film theatre audiences ?

Increasing ? YES NO (NA) Decreasing ? YES NO (NA)
 Unchanged ? YES NO (NA)

7.4 How many television channels operate from your national territory ? Number _____ NONE

How many channels are government-owned ? _____ How many are private ? _____

How many channels have a national audience ? _____ How many are local ? _____

8 What kind of national programmes are broadcast by these (public or private-owned) stations ?

8.1 Films YES NO (NA)

8.2 Series (fiction) YES NO (NA)

8.3 Documentaries YES NO (NA)

8.4 Educational (school) programmes YES NO (NA)

8.5 Advertising (promotional films/spots) YES NO (NA)

8.6 How many hours are broadcast annually and what percentage of the total programming do the following productions represents?

8.6.1 National productions : _____ Hours Percentage _____ %

8.6.2 International co-productions : _____ Hours _____ %

8.6.3 Foreign productions: _____ Hours _____ %

8.7 Are the foreign feature films broadcast on television, shown in theatres or distributed on cassette mainly translated (dubbed) ?

YES NO (NA) or subtitled ? YES NO (NA)

8.8 Please specify the approximate number of household video recorders (VCRs) in your country ?

Number of video recorders _____ Data for the year _____

8.9 Please give the number of households connected to parabolic (television) antennas

8.10 Please give an estimate of the number of households connected to the (earth-) cable television ?

Festivals

9.1 Please indicate the names and specialization's of the main national or local film festivals.

Name _____	Subject _____
Name _____	Subject _____
Name _____	Subject _____

9.2.1 How many national feature films have been presented at foreign film festivals during the last five years (since '94) ? Number _____

9.2.2 Which foreign film festivals have presented films from your country ?

1 _____
2 _____
3 _____
4 _____

Part three **School training**

10.1.1 Is an introduction to cinema included in the official school curricula?

10.1.2 At which age? Please indicate below

LESS THAN 10 YEARS or BETWEEN 10 and 14 YEARS or MORE THAN 14 YEARS (NA)

Professional training

10.2.1 In your country are there, specialized, secondary/technical or tertiary level, centres for cinema, television or audiovisual arts training/education ? YES NO (NA)

10.2.2 Please give the main centres and their addresses.

NAME	ADDRESS
_____	_____
_____	_____
_____	_____

10.3 Please indicate the total annual number of students (of cinema or audiovisual arts) in your country ?

(NA) Number _____

10.4 Are any students from your country studying cinema or audiovisual production abroad ?

YES NO (NA) How many on a yearly basis ? _____

10.5 If you have an up-to-date list of national training centres, please enclose it with this form

We would be grateful if you could ask your national authorities to send the different legal texts indicated at the beginning of this form. Your answers and these materials will form the basis of this comparative study. Thank you in advance for sending this questionnaire before 15 August to the address indicated on the front page.

UNESCO, March 2000

Culture Sector
Division of Creativity, Books and Copyright